



Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017

Depuis 2002, en France métropolitaine, la participation à au moins un tour des élections présidentielle ou législatives reste stable : neuf inscrits sur les listes électorales sur dix se déplacent à au moins un tour. Les comportements de vote ont toutefois changé en 2017 par rapport aux élections nationales précédentes. Les électeurs ont nettement moins voté que par le passé à l'ensemble des tours des élections présidentielle et législatives (vote systématique). En contrepartie, ils ont davantage voté par intermittence. En particulier, la part des électeurs ayant participé aux deux tours de la présidentielle et à aucun tour des législatives a continué d'augmenter, accentuant le moindre intérêt pour les élections législatives.

La baisse de la participation systématique en 2017 touche l'ensemble des classes d'âge, des niveaux de diplôme ou des catégories sociales.

Les différences de pratiques de vote selon le diplôme ou la catégorie sociale se sont accentuées en 2017. L'écart de participation entre les plus diplômés, les moins abstentionnistes, et les personnes sans diplôme, les plus abstentionnistes, s'est progressivement creusé depuis 2002 ; l'écart entre les cadres, d'une part, et les personnes exerçant une profession intermédiaire, les employés et les ouvriers, d'autre part, s'est aussi élargi en 2017.

Guillemette Buisson et Sandrine Penant, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Depuis 2002, les Français sont appelés à participer tous les cinq ans à deux scrutins nationaux, l'élection présidentielle puis les élections législatives. Le taux de participation à au moins un tour de ces élections nationales a peu évolué depuis cette date : parmi les personnes inscrites et vivant en France métropolitaine (*sources*), environ neuf sur dix participent à au moins un tour de ces élections (*figure 1*). De même, la proportion des Français inscrits sur les listes électorales reste élevée, autour de 90 % (Durier et Touré, 2017). La forte mobilisation des Français, tant pour s'inscrire que pour participer aux votes, montre donc qu'il n'y a pas une désaffection pour la vie politique. Cependant, les comportements de vote ont évolué. En 2017, seuls quatre inscrits sur dix ont participé à tous les tours des élections contre cinq sur dix aux élections de 2002, 2007 et 2012. La pratique

d'un vote intermittent (*définitions*) est donc nettement plus répandue en 2017 au détriment du vote systématique.

La part des inscrits qui ne votent qu'aux deux tours de la présidentielle a doublé entre 2002 et 2017

De plus en plus de Français inscrits sur les listes électorales ne votent qu'aux deux tours de la présidentielle : en France métropolitaine, 21 % des inscrits n'ont voté qu'aux deux tours de la présidentielle en 2017 contre 9 % en 2002 (*figure 2*). Entre 2002 et 2007, cette part avait doublé. Lors de l'élection présidentielle de 2002, de nombreux électeurs s'étaient abstenus au premier tour. Ils s'étaient ensuite fortement mobilisés au second tour qui opposait Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. La mobilisation est restée forte en 2007 aux

deux tours de l'élection présidentielle, sans toutefois se maintenir pour les législatives : quatre inscrits sur dix n'ont pas voté aux législatives (*encadré*). La part des inscrits n'ayant voté qu'aux deux tours de l'élection présidentielle a ensuite légèrement baissé, passant de 18 % en 2007 à 16 % en 2012. Elle augmente à nouveau fortement entre 2012 et 2017.

En 2007, l'augmentation de la part des inscrits n'ayant voté qu'aux deux tours de la présidentielle avait été compensée par la baisse d'autres formes de vote intermittent. En 2012, les différentes formes de vote intermittent ont été assez semblables à celles de 2007. En 2017, le vote intermittent se développe surtout en raison de l'augmentation de la part des votants aux deux tours de la présidentielle seulement, et du développement d'autres pratiques de vote intermittent. Ainsi, davantage d'inscrits

ont voté trois fois et ne se sont abstenus qu'au second tour des législatives : 11 % contre 8 % en 2012. De même, la part des inscrits n'ayant voté qu'au premier tour de l'élection présidentielle a augmenté : 5 % en 2017 contre 3 % en 2012.

La participation systématique recule pour toutes les tranches d'âge

Pour chaque classe d'âge, la participation systématique à tous les tours des élections présidentielle et législatives évolue peu de 2002 à 2012, mais diminue nettement en 2017 (figure 3a). Le recul par rapport à 2012 dépasse en général dix points entre 25 et 79 ans. Les élections nationales de 2017 présentent donc une particularité forte par rapport aux échéances passées : à tout âge, les inscrits ont moins voté à tous les tours des scrutins.

Le profil par âge de la participation systématique reste toutefois le même que par le passé. La participation systématique est faible avant 30 ans, augmente entre 30 et 75 ans et baisse ensuite, particulièrement au-delà de 80 ans. Selon les classes d'âge, cette spécificité de 2017 ne traduit pas toujours les mêmes changements de comportement de vote (figures 3b et 3c). Pour les plus jeunes (18-24 ans) et les 30-34 ans, la baisse de la participation systématique en 2017 par rapport aux années précédentes va de pair avec une hausse à la fois de l'abstention systématique et du vote intermittent. Chez les 25-29 ans, cette baisse vient essentiellement d'une hausse de l'abstention systématique, le vote intermittent ayant peu évolué. Pour les classes d'âge à partir de 35 ans, la part de l'abstention systématique évolue très peu dans le temps. La baisse de la participation systématique a donc comme contrepartie la hausse du vote intermittent.

En 2017, la participation systématique recule pour tous les niveaux de diplôme et toutes les catégories sociales

Les comportements de vote selon le niveau de diplôme ont aussi fortement évolué en 2017.

Entre 2002 et 2012, la part des votants systématiques a légèrement baissé pour les personnes ayant un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat, au profit d'une abstention systématique un peu plus fréquente. Les personnes les plus diplômées, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, n'ont quant à elles pas changé de comportement de vote. Leur abstention et leur vote systématiques restent au même niveau en 2012 qu'en 2002.

Les évolutions ont été bien plus fortes ensuite et l'année 2017 marque ainsi une rupture par rapport aux élections nationales antérieures (figure 4). La baisse de la participation systématique touche en 2017 tous les niveaux de

diplôme, y compris donc les titulaires d'un diplôme supérieur au bac. Elle reste malgré tout plus marquée pour les personnes sans diplôme (-15 points par rapport à 2012) et les bacheliers (-14 points) que pour les plus diplômés (-12 points). Les personnes sans diplôme se distinguent des diplômés par une hausse importante de l'abstention systématique entre 2012 et 2017 (+6 points pour les non-diplômés contre +3 points pour les personnes titulaires d'un diplôme supérieur au bac et pour les autres diplômés).

Pour les personnes sans diplôme, la baisse du vote systématique se fait finalement en faveur à la fois de l'abstention systématique et du

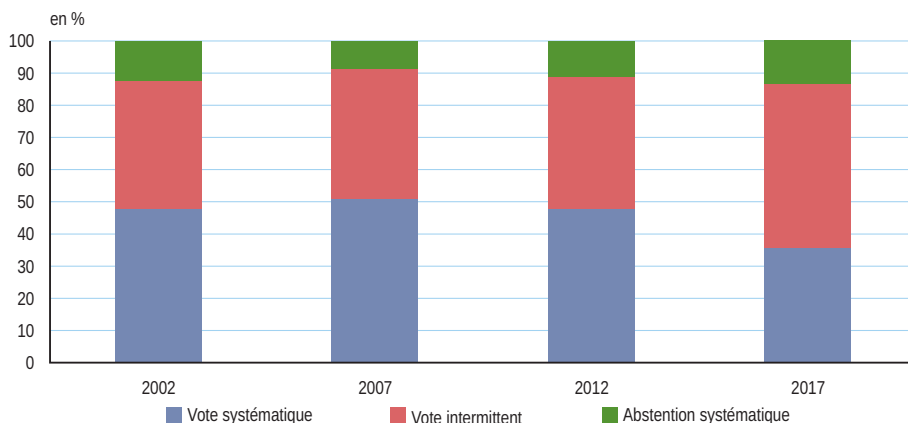
Un désengagement des élections législatives plus marqué en 2017

Le taux de participation à au moins un tour de la présidentielle, qui avait augmenté de 2002 à 2007 (86 % à 91 %), baisse ensuite légèrement. Il passe à 88 % en 2012, puis à 86 % en 2017. Il retrouve son niveau de 2002. La baisse de participation depuis 2007 provient d'une moindre participation à l'ensemble des deux tours. En effet, alors que 82 % des inscrits ont voté à tous les tours de la présidentielle en 2007, ils ne sont plus que 73 % dix ans plus tard.

Le taux de participation à au moins un tour

des législatives diminue fortement en 2017, alors qu'il s'érodait lentement lors des scrutins nationaux des années précédentes. Ce taux atteint ainsi son niveau le plus bas en 2017 : 59 % contre 73 % en 2002, soit une baisse de 14 points, dont 9 points entre 2012 et 2017. Comme pour la présidentielle, cette évolution est due au recul du vote à l'ensemble des tours de cette élection. Ainsi en 2017, 39 % des inscrits ont voté aux deux tours des législatives contre 55 % en 2002, soit un recul de 16 points (dont 12 entre 2012 et 2017).

1 De moins en moins d'inscrits votent systématiquement

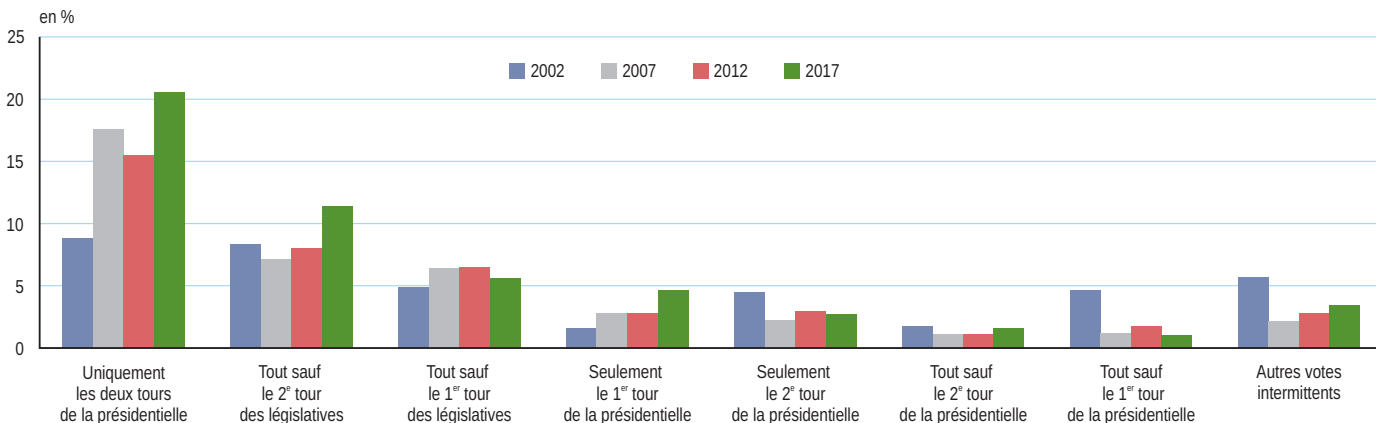


Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours, à la fois de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui votent mais pas à tous les tours (vote intermittent) et ceux qui ne votent à aucun (abstention systématique).

Champ : inscrits et résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

2 Davantage d'inscrits ne votent qu'à la présidentielle



Note : seuls les votes intermittents sont détaillés dans cette figure, la somme des pourcentages correspond à la part des votes intermittents de l'année considérée.

Champ : inscrits et résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

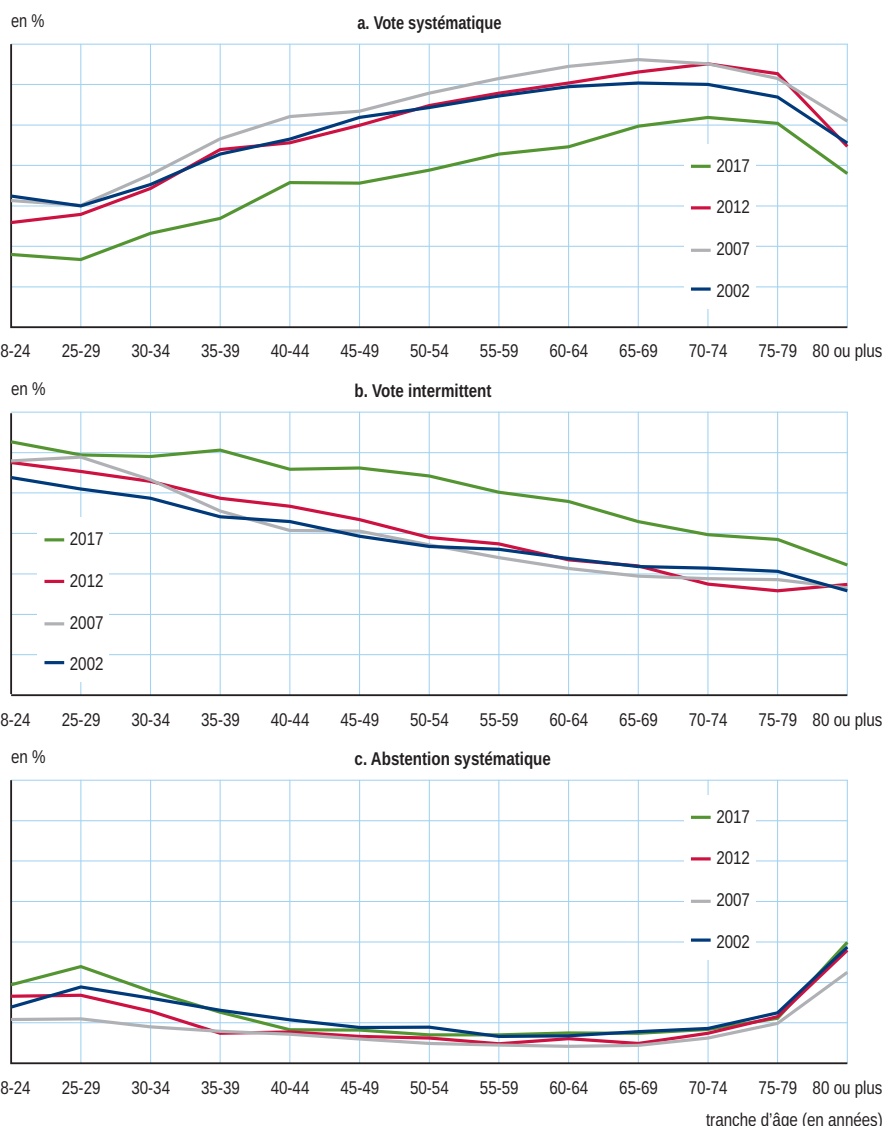
vote intermittent, ces deux types de vote augmentant dans des proportions comparables. Pour les personnes ayant un diplôme, la baisse du vote systématique se fait essentiellement en faveur du vote intermittent. Pour elles, cette pratique de vote devient majoritaire au fil du temps. Alors qu'une personne diplômée sur deux votait systématiquement en 2002, une personne diplômée sur deux choisit le vote intermittent en 2017.

La baisse du vote systématique en 2017 concerne également toutes les catégories sociales et l'ampleur de la baisse est quasiment la même d'une catégorie à l'autre. Les autres types de vote évoluent en revanche différemment selon que les personnes sont actives ou inactives (*définitions*). Pour l'ensemble des actifs, quelle que soit leur catégorie sociale, la baisse de la participation systématique se fait essentiellement en faveur du vote intermittent. Pour les inactifs (retraités et autres inactifs), la participation systématique baisse aussi, mais au profit cette fois à la fois du vote intermittent et de l'abstention systématique. Pour les retraités, le vote intermittent augmente de 8 points entre 2002 et 2017 et l'abstention systématique de 6 points. Pour les autres inactifs, ces parts augmentent respectivement de 12 points et 6 points.

Les différences de comportements de vote selon le diplôme et la catégorie sociale se sont accentuées en 2017

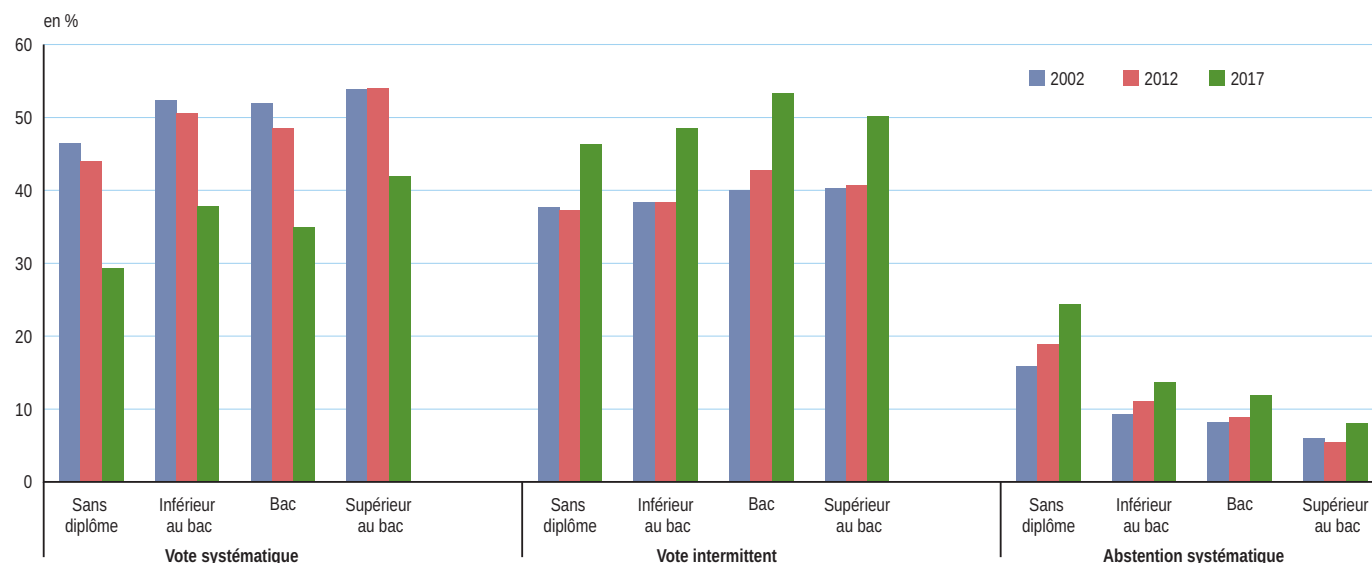
Compte tenu de ces évolutions, les différences de comportement de vote selon le diplôme se sont progressivement accentuées de 2002 à 2017. Les personnes sans diplôme, les plus abstentionnistes en 2002, ont connu la plus forte progression de l'abstention. Inversement, les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat, les moins abstentionnistes, ont connu

3 La participation électorale selon l'âge



Lecture : en 2012, 55 % des inscrits âgés de 50 à 54 ans ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique), 39 % ont participé à une partie des tours (vote intermittent), et 6 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique).
 Champ : inscrits et résidant en France métropolitaine.
 Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

4 Le vote systématique baisse pour tous les niveaux de diplôme



Lecture : en 2002, 46,5 % des inscrits de 25 ans ou plus sans diplôme ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique), 37,6 % ont participé à une partie des tours (vote intermittent), et 15,9 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique).
 Champ : inscrits âgés de 25 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.
 Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

la plus faible progression de l'abstention. Les écarts entre ces deux catégories se sont donc accrues (figure 5).

Les différences de participation se sont aussi accentuées en 2017 par catégorie sociale, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Entre 2012 et 2017, la part des cadres ayant voté à tous les tours a baissé de 8 points contre 14 points pour les ouvriers et 15 points pour les personnes exerçant une profession intermédiaire et pour les employés. L'écart de participation systématique entre les cadres et ces trois catégories sociales s'est donc accru.

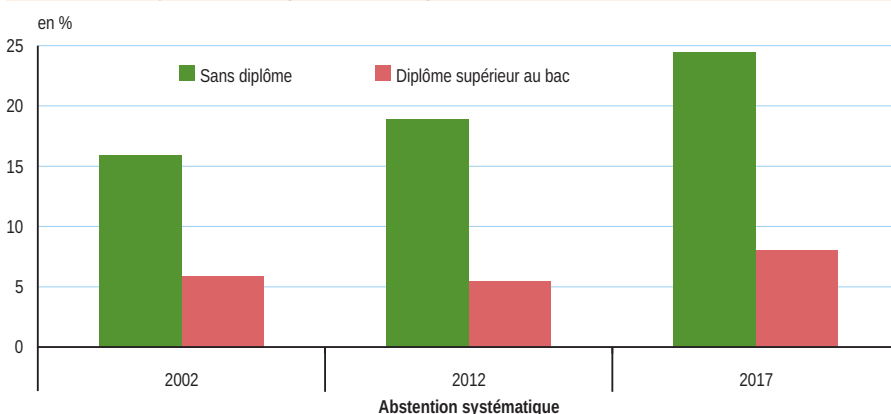
Les agriculteurs, particuliers par leur pratique plus fréquente du vote systématique dans les élections nationales avant 2017 (six sur dix avaient voté à tous les tours en 2002), se rapprochent désormais des autres catégories sociales. La part de ceux qui ont voté systématiquement est passée de 63 % à 57 % entre 2002 et 2012 (-6 points), puis de 57 % à 45 % entre 2012 et 2017 (-12 points). ■

Sources

L'Insee réalise régulièrement des **enquêtes sur la participation électorale**. Depuis 2002, les élections présidentielle et législatives ont lieu la même année. L'Insee suit la participation d'un même échantillon de personnes aux différents tours de scrutins de l'année. Les enquêtes recueillent la participation ou non aux trois ou quatre tours successifs des élections (selon le nombre de tours pour les élections législatives). En pratique, des agents de l'Insee consultent les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire.

Au fil des enquêtes, le champ couvert a évolué. En 2017, pour la première fois, l'enquête porte sur l'ensemble des personnes de nationalité française vivant et inscrites en France, hors Mayotte (Buisson et Penant, 2017). Dans cette étude, à des fins de comparaison dans le temps, on se restreint au champ commun à l'ensemble des enquêtes depuis 2002, à savoir les personnes vivant et inscrites en France métropolitaine. Sur ce champ, les échantillons des différentes enquêtes comportent chacun environ 40 000 personnes.

5 L'abstention systématique augmente davantage pour les personnes non diplômées



Lecture : en 2012, 18,9 % des inscrits âgés de 25 ans ou plus et sans diplôme n'ont voté à aucun des tours des élections nationales. Champ : inscrits âgés de 25 ans ou plus et résidant en France métropolitaine. Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

Les résultats sur la participation électorale sont enrichis de données sur le niveau de diplôme et la catégorie sociale. Ces dernières sont issues du recensement de la population de 1999, pour les éditions 2002 et 2007, et des enquêtes annuelles de recensement de 2010 et 2015, pour, respectivement, les éditions 2012 et 2017. Les données sont donc plus ou moins récentes selon les éditions. En particulier, les pratiques de vote selon la catégorie sociale ou le diplôme ne sont pas étudiées pour l'édition 2007, compte tenu de l'ancienneté des données par rapport à la date des élections. Pour les autres éditions, les différences de pratiques selon ces caractéristiques ne sont étudiées que pour les personnes âgées de 25 ans ou plus, le niveau de diplôme ou la catégorie sociale étant susceptibles d'évoluer rapidement pour les plus jeunes.

Définitions

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours de scrutins organisés dans l'année (ou trois pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour). À l'opposé, la **participation systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins. Les **électeurs intermittents** sont ceux qui ont voté au moins une fois et se sont abstenus à au moins un tour de scrutin. Dans cette étude, les **actifs** désignent les personnes qui occupent un emploi ou qui

sont au chômage, mais qui ont déjà travaillé (afin de pouvoir analyser leurs comportements de vote par catégorie socio-professionnelle). Les **inactifs** englobent donc par convention les autres personnes : étudiants et retraités, sauf ceux qui travaillent en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler, chômeurs n'ayant jamais travaillé...

Bibliographie

- Buisson G. et Penant S., « Élections présidentielle et législatives de 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee Première* n° 1670, octobre 2017.
- Durier S. et Touré G., « Élections de 2017 : 6,5 % des citoyens ont fait une démarche volontaire pour s'inscrire », *Insee Focus* n° 80, mars 2017.
- Niel X. et Lincot L., « L'inscription et la participation électorales en 2012. Qui est inscrit et qui vote », *Insee Première* n° 1411, septembre 2012.
- Jugnot S., « La participation électorale en 2007 - La mémoire de 2002 », *Insee Première* n° 1169, décembre 2007.
- Pan Ké Shon J.-L., « Déterminants de la non-inscription électorale et quartiers sensibles en France », *Population* n° 1, Ined, 2004, p.147-160.
- Clanché F., « La participation électorale au printemps 2002. De plus en plus de votants intermittents », *Insee Première* n° 877, janvier 2003.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : RPV
Impression : Jouve
Code Sage IP171671
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2017

• *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

Pour vous abonner à *INSEE Première* et le recevoir par courrier :
<https://www.insee.fr/fr/information/2537715>

